

SONY®

Consumer Warranty

Sony of Canada Ltd. (hereinafter referred to as "Sony") hereby warrants, subject to the terms and conditions herein set forth, this product against defects in material and workmanship during the specified warranty period. In the event of a defect of material or workmanship during the specified warranty period, Sony will, without charge for parts or labour, either repair the product, effecting all necessary parts replacements with either new or refurbished parts, or at Sony's sole discretion, replace the product with a refurbished product of equal or better quality. This limited warranty is valid only in Canada.

The Warranty Period:

1. Labour: TWO YEARS from the date of original purchase at retail.
2. Parts: TWO YEARS (thermal head and projector lamp: 90 days) from the date of original purchase at retail.
3. Commercial or Rental Use: NINETY DAYS parts and labour from the date of original purchase.

Void or limited warranty:

This limited warranty is void if the product has been previously altered, modified, repaired or serviced by anyone other than the service facilities authorized by Sony, if the serial number on the product has been altered or removed, or if the product has been subject to accident, misuse, abuse, acts of God or operated contrary to the instructions contained in the Owner's Manual. This product is not intended for commercial or rental use. Should this product be used for commercial or rental use, Sony's standard ninety day commercial warranty will apply. The opinion of Sony with respect to these matters shall be final.

Proper Delivery for Service:

The product must be shipped, freight prepaid, or delivered to one of the nearest Sony service facilities in Canada in either its original package or similar package affording an equal degree of protection, and with instructions indicating a location within Canada to which the product should be returned. The repaired product will be returned to customer freight prepaid. Prior to shipping or delivering the product for repair, all accessories, media and other attachments should be removed from the product and all data and software must be backed up. It is likely that stored data and software will be lost, corrupted or reformatted in the course of service and Sony will not be liable for lost, corrupted or reformatted data or software. If more than the product is sent for repair, all items must be listed individually on the packing slip for the shipping documentation. Sony shall have no liability whatsoever for loss or damage to items that are not listed on the shipping documentation. Defective accessories should be returned to Sony as a separate repair item.

On-site service for televisions of certain dimensions may be available to a customer living within a 50km radius of an authorized Sony service facility, provided the residence can be accessed by an on-road service vehicle. Please go to www.fastservice.ca or call 1-877-399-7669 to determine if on-site service applies to your television and residential location.



4-460-229-51

Proof of Original Purchase:

This limited warranty applies to the product from the date of original purchase. Therefore, the owner must furnish proof of original purchase at retail for the consumer warranty. For the commercial warranty, the owner must furnish proof of original purchase at retail or from a distributor. For subsequent purchasers, the date the first user acquired the product will apply as the original purchase.

This limited warranty does not extend to cosmetic damage, broken or damaged casing, accessories, exposed antennas and styluses, consumable items (such as batteries) provided with the product, parts wearing out due to normal wear and tear, damage caused by operation of the product with incompatible equipment or attachments, software issues (consult the End-User License Agreement for software terms and conditions, otherwise software is provided "AS IS") or to products sold "AS IS". This limited warranty does not cover regular product maintenance such as cleaning, lubrication or evaluation.

No Other Warranties: Limitation and Exclusion of Liability:

EXCEPT TO THE EXTENT PROHIBITED BY APPLICABLE LAW, ALL OTHER WARRANTIES AND CONDITIONS, EXPRESS OR IMPLIED, AND WHETHER ARISING BY LAW, BY STATUTE, BY COURSE OF DEALING OR USAGE OF TRADE, INCLUDING WITHOUT LIMITATION IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, MERCHANTABLE QUALITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED UNDER NO CIRCUMSTANCES SHALL SONY BE LIABLE FOR AN AMOUNT GREATER THAN THE ACTUAL PURCHASE PRICE OF THE UNIT, FOR ANY LOSS, DAMAGE OR CORRUPTION OF DATA, OR FOR ANY SPECIAL, INCIDENTAL OR CONSEQUENTIAL DAMAGES SUSTAINED IN CONNECTION WITH SAID UNIT AND SONY NEITHER ASSUMES NOR AUTHORIZES ANY REPRESENTATIVE OR OTHER PERSON TO ASSUME FOR IT ANY OBLIGATION OR LIABILITY OTHER THAN SUCH AS IS EXPRESSLY SET FORTH HEREIN.

Product Registration and Customer Support:

Thank you for choosing a Sony product. At Sony, we strive to create products of the highest quality to enhance your experience and enjoyment. To provide the best support for your product, we request that you complete a product registration form at www.Sony.ca/registration within ninety (90) days of purchase.

For service assistance, product information, product registration or to locate an authorized service facility, please go to www.fastservice.ca, or call: 1-877-399-7669.

For information about a Sony Care Extended Warranty, please call 1-800-773-9667.

For online product support and updates at any time, please visit: www.sony.ca/support, or call the Sony Customer Information Centre at 1-877-399-7669.

SONY

Garantie protégeant les consommateurs

Sony du Canada liée (ci-après désignée Sony), sous réserve des modalités et conditions indiquées aux présentes, garantit le présent produit contre tout défaut de fabrication ou de matériaux pour la période de garantie spécifiée. Si un défaut de fabrication ou de matériaux survient pendant la période de garantie spécifiée, Sony veillera à réparer le produit en y effectuant tous les remplacements de pièces nécessaires par des pièces neuves ou remises à neuf et ce, sans frais de pièces ou de main-d'œuvre. À sa seule discrétion, Sony peut aussi choisir de remplacer le produit par un produit reusiné de qualité égale ou supérieure. **La présente garantie n'est valide qu'au Canada.**

La période de garantie :

1. Main-d'œuvre : DEUX ANS à compter de la date d'achat originale au détail.
2. Pièces : DEUX ANS (90 jours pour pièces thermiques et lampes de projecteur) à compter de la date d'achat originale au détail.
3. Usage commercial ou locatif : QUATRE-VINGT-DIX jours sur pièces et main-d'œuvre à compter de la date d'achat originale.

Garantie nulle ou limitée :

La présente garantie limitée est nulle si le produit a été antérieurement transformé, modifié, réparé ou entretenu par quiconque autre que les installations de service autorisées par Sony, si le numéro de série du produit a été modifié ou enlevé, ou si le produit a fait l'objet d'un accident, d'un mauvais usage, d'un abus, d'une calamité naturelle, ou s'il a été utilisé contrairement aux instructions du manuel du propriétaire. Le présent produit n'est pas destiné à l'usage commercial ou locatif. Advenant que le produit soit utilisé à des fins commerciales ou locatives, la garantie commerciale de quatre-vingt-dix de Sony s'appliquera. L'opinion de Sony à cet effet est définitive.

Livraison appropriée pour entretien :

Le produit doit être expédié, port prépayé, ou livré à l'une des installations de service Sony les plus rapprochées au Canada, soit dans son emballage d'origine, soit dans un emballage similaire offrant un degré de protection comparable, et accompagné d'instructions indiquant l'endroit au Canada où le produit doit être retourné. Le produit réparé sera retourné au client port payé. Avant d'expédier ou de livrer le produit pour réparation, tous les accessoires, supports et autres périphériques doivent être retirés du produit, et le consommateur doit effectuer une copie de sécurité de toutes les données et de tous les logiciels. Il est plus que probable que les données et logiciels seront perdus, corrompus ou reformats lors de l'entretien, et Sony n'est pas responsable des données ou logiciels perdus, corrompus ou reformats. Si plus d'un produit est envoyé pour réparation, tous les articles doivent être énumérés individuellement sur le bordereau d'expédition pour la documentation d'expédition. Sony n'est nullement responsable de la perte ou des dommages aux articles qui ne figurent pas sur la documentation d'expédition. Les accessoires défectueux doivent être retournés à Sony comme articles à réparer distincts.

Le service à domicile pour les téléviseurs de certaines dimensions peut être disponible à tout client qui habite dans un rayon de 50 km.

d'une installation de service autorisée Sony, et dont la résidence est accessible à un véhicule de service routier. Rendez-vous à www.fastreservice.ca ou composez le 1-877-899-7669 afin de déterminer si le service à domicile s'applique à votre téléviseur et à l'emplacement de votre résidence.

Preuve de date d'achat :

La présente garantie limitée s'applique au produit à compter de la date d'achat originale au détail. Par conséquent, le propriétaire doit présenter une preuve de date d'achat originale au détail pour se prévaloir de la présente garantie. Pour la garantie commerciale, le propriétaire doit présenter une preuve de date d'achat originale au détail ou d'un distributeur. En ce qui a trait aux dommages, la présente garantie limitée ne couvre pas les dommages cosmétiques, les boîtiers brisés ou endommagés, les accessoires, les antennes et styles exposés, les articles consommables (comme les piles) fournis avec le produit, la détérioration de pièces découlant de leur usage normal, les dommages causés par l'opération du produit avec de l'équipement ou des accessoires non compatibles, les problèmes de logiciels (consultez l'entente de licence d'usage pour connaître les modalités afférentes aux logiciels; sinon, les logiciels sont fournis « TELS QUELS »), ou les produits vendus « TELS QUELS ». La présente garantie limitée ne couvre pas l'entretien régulier du produit comme le nettoyage, la lubrification ou les vérifications.

Aucune autre garantie, limite et exclusion de responsabilité :

SAUF DANS LA MESURE OÙ LA LOI APPLICABLE L'INTERDIT, TOUTES LES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS, EXPRESSES OU IMPLIQUES, RELEVANT OU NON D'UNE LOI, D'UN ACTE LEGISLATIF, D'HABITUDES COMMERCIALES ÉTABLIES OU D'USAGES DU COMMERCE Y COMPRIS, SANS Y LIMITER, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE L'ADAPTABILITÉ À UNE FIN PARTICULIÈRE SONT DÉSAVOUÉES. SONY NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE D'UN MONTANT SUPÉRIEUR AU PRIX RÉEL D'ACHAT DU PRODUIT. ET SONY NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE RESPONSABLE DE PERTES, DOMMAGES OU CORRUPTION DE DONNÉES, NI DE DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS SUBIS RELATIVEMENT AU PRODUIT. SONY N'ASSUME NI NAUTORISE AUCUN REPRÉSENTANT OU QUICONQUE À ASSUMER EN SON NOM UNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ AUTRE QUE CELLES QUI SONT EXPRESSEMENT DÉCRITES AUX PRÉSENTES.

Enregistrement du produit et soutien de la clientèle :

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit Sony. À Sony, nous nous efforçons de créer des produits de la plus haute qualité afin de renforcer votre expérience et votre satisfaction. Afin d'assurer le meilleur soutien qui soit pour votre produit, nous vous demandons de remplir un formulaire d'enregistrement à www.Sony.ca/enregistrement et ce, dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat.

Pour obtenir de l'aide concernant le service, des renseignements sur le produit, l'enregistrement du produit ou pour localiser une installation de service autorisée, visitez www.fastreservice.ca ou composez le 1-877-899-7669.

Pour obtenir des renseignements concernant la garantie prolongée Sony Care, composez 1-800-773-9667.

Pour obtenir un soutien de produit en ligne et des mises à jour en tout temps, visitez www.sony.ca/fr/support, ou appelez le Centre d'information de la clientèle de Sony au 1-877-899-7669.